



CHÊNE-BOUGERIES
2024





Recycler suffit-il encore ?

Selon la dernière enquête sur le contenu de la poubelle des Genevois¹, 55 % des déchets ménagers destinés à l'incinération pourraient encore être valorisés. Les déchets de cuisine sont la part la plus importante: 33% du poids total des déchets incinérés, le papier et le carton représentant encore 9% et le verre 5 %. Ces trois types de déchets recyclables représentent 47% du total des incinérés. Et 20% des déchets incinérés ne brûlent pas et finissent en mâchefers dans une autre commune genevoise. «Ailleurs» n'est jamais bien loin !

Un de nos estimés habitants, M. Walter Stahel, architecte et économiste, a établi en 1976 les principes d'une économie fonctionnant en circuit fermé, d'où le terme d'économie «circulaire». Son œuvre lui a valu le Mérite Chênois en 2020. Se rapprocher d'un tel modèle nous enseigne que le recyclage, aussi essentiel soit-il, n'est qu'une partie de la solution.

En adoptant les «**5 R**» - **Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre** - nous pouvons transformer notre économie et notre environnement:

Refuser, c'est choisir de ne pas acquérir ce qui est superflu ou ce qui pourrait nuire à notre société. Il s'agit d'une première ligne de défense contre la surconsommation et le gaspillage.

Réduire, ensuite, signifie minimiser notre consommation et nos déchets. À Chêne-Bougeries, cela peut se traduire par le choix de produits avec moins d'emballage ou par le soutien aux entreprises locales qui adoptent des pratiques zéro-déchets.

Réutiliser est l'art de donner une seconde vie aux objets. Cela peut être aussi simple que d'utiliser des bocaux en verre pour le stockage plutôt que des contenants neufs, ou participer à des programmes d'échange locaux.

Recycler reste crucial. Cela implique de trier nos déchets de manière rigoureuse afin que les matériaux tels que le carton, le papier, le verre, les métaux et le PET puissent être transformés et servir à nouveau, réduisant ainsi notre empreinte écologique.

Rendre à la terre enfin, c'est composter les déchets organiques pour enrichir le sol. À Chêne-Bougeries, composter devrait devenir un réflexe pour tout un chacun, en immeuble ou en villa, afin de boucler le cycle de la matière organique de manière naturelle.

En tissant ces pratiques dans notre vie quotidienne, nous faisons plus que préserver notre commune et ses finances: nous contribuons également à une cause plus vaste, celle d'un canton et d'un pays plus résilients.

Jean-Michel Karr
Maire



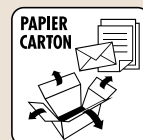
Levées des déchets 2024



Tous les lundis, mercredis et vendredis
Aucune levée le lundi de Pâques
et le lundi de Pentecôte



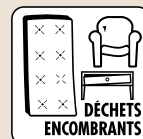
Tous les mardis et les jeudis
Janvier et février 2024: uniquement les mardis



Tous les mercredis



Tous les vendredis



Chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois
(2 fois par mois)



Chaque 4^{ème} jeudi du mois



Mardi 2 et mardi 9 janvier 2024
Uniquement les sapins non traités

1. <https://www.ge.ch/document/9716/telecharger>

Tri des déchets: toutes les réponses à vos questions

POURQUOI TRIER LES DÉCHETS?

Les déchets peuvent être valorisés (produire de la chaleur ou d'autres matériaux) et/ou réutilisés. S'ils ne suivent pas une filière de recyclage adéquate, ils risquent de polluer le sol, l'air ou l'eau en raison des métaux qu'ils contiennent. De même, certains déchets ne s'éliminent pas lors de l'incinération et deviennent des mâchefers, ces résidus qui finissent en décharge.

QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS MIS DANS LES CONTAINERS DE RECYCLAGE OU DANS LES ÉCOPONTS COMMUNAUX?

Ils sont valorisés ou éliminés dans des filières à Genève, en Suisse ou en Europe.

QUE DOIS-JE FAIRE EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE?

Les propriétaires sont tenus de mettre à disposition des occupants des immeubles les containers selon les exigences définies par la commune. Les containers à mettre en place dépendent des modalités de collecte mises en œuvre: porte-à-porte, point de récupération ou mixte.

COMMENT SE PROCURER UN CONTAINER?

La Commune de Chêne-Bougeries propose à la vente des containers à prix réduit et de différentes capacités: 120 à 660 litres. Les containers peuvent être commandés au guichet de la mairie ou en ligne.



■ POINTS DE COLLECTE DE QUARTIER

Cinq points de collecte de quartier sont répartis sur le territoire de Chêne-Bougeries. Vous trouverez ci-après une carte indiquant leurs emplacements.

Les points de collecte de quartier sont exclusivement réservés aux habitants de Chêne-Bougeries. Ils ne doivent en aucun cas servir de dépôts sauvages, en particulier pour des objets et matériaux destinés aux Espaces de récupération (ESREC). Ils sont sous surveillance régulière.

■ TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Veuillez respecter les horaires prévus et ne pas déposer des bouteilles ou bocaux en verre le dimanche et les jours fériés, afin de respecter la tranquillité du voisinage.

■ SÉCURITÉ, SALUBRITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les déchets doivent être déposés dans les containers qui leur sont spécifiquement réservés. Le pictogramme du type de déchets est obligatoire sur chaque container. Les usagers doivent veiller au maintien de la propreté des lieux.

■ PAPIER ET CARTONS

Les cartons doivent être pliés et glissés dans les containers appropriés.

PLUS D'INFORMATIONS: www.ge.ch

GUIDE DES DÉCHETS DES
MÉNAGES



COMMENT TRIER
SES DÉCHETS



LA P'TITE POUBELLE
VERTE



ESREC, ESPACES DE
RÉCUPÉRATION



Que recycler ?

- DÉPÔTS AUTORISÉS DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H À 20H
- LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS DE 10H À 18H
- LE VERRE NE PEUT ÊTRE DÉPOSÉ LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS



QUE DÉPOSER ? Bouteilles, flacons et bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège, plastique ou caoutchouc.

À EXCLURE : les verres à vitres, miroirs, ampoules électriques, faïence, céramique, porcelaine, etc.



QUE DÉPOSER ? Seules les bouteilles pour boisson sont recyclables. Il est très important d'éviter tout mélange entre le PET et d'autres plastiques (le sigle PET apparaît sur les bouteilles recyclables).

À EXCLURE : les bouteilles de lait en plastique blanc, les bouteilles ayant contenu du shampoing, de l'huile, etc. ne sont pas recyclables !



QUE DÉPOSER ? Journaux, magazines, enveloppes, emballages etc. Le papier doit être propre (exempt d'huile ou autre substance).

À EXCLURE : mouchoirs et serviettes en papier, briques de lait ou de thé froid, feuilles autocollantes, papiers souillés, etc.



QUE DÉPOSER ? Capsules de café usagées en aluminium.

À EXCLURE : tous les autres types de capsule.



QUE DÉPOSER ? Les épluchures, les restes de repas, le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'oeufs, les fleurs fanées, les plantes d'appartement.

À EXCLURE : pots en plastique, litières pour animaux, couches-culottes, sacs d'aspirateur, balayures, mégots.



QUE DÉPOSER ? Tous les types de vêtements en bon état ou non, mais propres, y compris en cuir ou en fourrure, les ceintures, les sacs, les sous-vêtements, les chaussures, le linge de table, les draps et le linge de maison, les duvets et les oreillers, les peluches.

À EXCLURE : les vêtements sales ou humides, les tapis.



QUE DÉPOSER ? Boîtes de conserve, de nourriture pour chiens et chats, etc. Canettes de boissons, feuilles de ménage, tubes de mayonnaise, barquettes, etc.

À EXCLURE : papiers d'emballages de beurre et cigarettes, sachets de potage, pomme-chips et sauces, etc.



ORDURES MÉNAGÈRES

Jeter ou recycler : sachez faire le tri !

COLOGNY



TEXTILES



CAPSULES de CAFÉ



DÉCHETS de CUISINE



FER-BLANC



TEXTILES



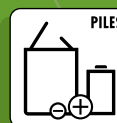
ORDURES MÉNAGÈRES



DÉCHETS de CUISINE



FER-BLANC



PILES



PAPIER CARTON



PET



VERRE



CAPSULES de CAFÉ



PAPIER CARTON



PET



VERRE

Mirany

Chemin
De-LA-MONTAGNE /
Avenue MIRANY

EAUX-VIVES



TEXTILES



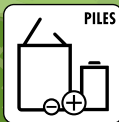
ORDURES MÉNAGÈRES



DÉCHETS de CUISINE



FER-BLANC



PILES



CAPSULES de CAFÉ



PAPIER CARTON



PET



VERRE

Gradelle

Chemin de l'Éperon

Grange-Falquet

Chemin de
Grange-Falquet 9

Pont-de-Ville

Chemin du Pont
-de-Ville 17

Salle
communale

Route du Vallon 1



VERRE



DÉCHETS de CUISINE



TEXTILES



PAPIER CARTON



PET

GENÈVE

CHÈNE-BOURG

CHÊNE-BOUGERIES

Place de Conches



Points
de collecte
de quartier

★ PAS DE DÉPÔT ENTRE
20H00 ET 7H00

ainsi que
le dimanche et les jours fériés



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Nouvel An Vacances scolaires	2  	3  	4 	5  	6	7
8 	9  	10  	11	12  	13	14
15 	16 	17  	18 	19  	20	21
22 	23 	24  	25 	26  	27	28
29 	30 	31  				

Décembre 2022

1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30 31

Février

1 2 3 4
5 6 7 8 9 10 11
12 13 14 15 16 17 18
19 20 21 22 23 24 25
26 27 28 29

Janvier



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
				 		
5	6	7	8	9	10	11
		 		 		
12	13	14	15	16	17	18
		 		 		
19	20	21	22	23	24	25
 Vacances scolaires		 		 		
26	27	28	29			
		 				

Janvier

1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28
29 30 31

Mars

1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30 31

Février



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
				 		
4	5	6	7	8	9	10
		 	 	 		
11	12	13	14	15	16	17
		 		 		
18	19	20	21	22	23	24
		 	 	 		
25	26	27	28	29	30	31
		 	 	Vendredi-Saint Vacances scolaires		

Février

1 2 3 4
 5 6 7 8 9 10 11
 12 13 14 15 16 17 18
 19 20 21 22 23 24 25
 26 27 28 29

Avril

1 2 3 4 5 6 7
 8 9 10 11 12 13 14
 15 16 17 18 19 20 21
 22 23 24 25 26 27 28
 29 30

Mars



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Lundi de Pâques Vacances scolaires	2 	3  	4  	5  	6 	7
8 	9 	10  	11  	12  	13 	14
15 	16 	17  	18  	19  	20 	21
22 	23 	24  	25  	26  	27 	28
29 	30 					

Mars

1 2 3
 4 5 6 7 8 9 10
 11 12 13 14 15 16 17
 18 19 20 21 22 23 24
 25 26 27 28 29 30 31

Mai

1 2 3 4 5
 6 7 8 9 10 11 12
 13 14 15 16 17 18 19
 20 21 22 23 24 25 26
 27 28 29 30 31

Avril



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 Fête du travail  	2  	3  	4	5
6 	7 	8  	9 Jeudi de l'Ascension Pont de l'Ascension	10  	11	12
13 	14 	15  	16  	17  	18	19
20 Lundi de Pentecôte	21 	22  	23  	24  	25	26
27 	28 	29  	30 	31  		

Avril

1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28
29 30

Juin

1 2
3 4 5 6 7 8 9
10 11 12 13 14 15 16
17 18 19 20 21 22 23
24 25 26 27 28 29 30

Mai



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
		 	 	 		
10	11	12	13	14	15	16
		 		 		
17	18	19	20	21	22	23
		 	 	 		
24	25	26	27	28	29	30
		 	 	 		

Mai

1 2 3 4 5
6 7 8 9 10 11 12
13 14 15 16 17 18 19
20 21 22 23 24 25 26
27 28

Juillet

1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 11 12 13 14
15 16 17 18 19 20 21
22 23 24 25 26 27 28
29 30 31

Juin



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 Vacances d'été ORDURES MÉNAGÈRES	2 DÉCHETS de JARDIN	3 PAPIER CARTON ORDURES MÉNAGÈRES	4 DÉCHETS ENCOMBRANTS DÉCHETS de JARDIN	5 DÉCHETS de CUISINE ORDURES MÉNAGÈRES	6	7
8 ORDURES MÉNAGÈRES	9 DÉCHETS de JARDIN	10 PAPIER CARTON ORDURES MÉNAGÈRES	11 DÉCHETS de JARDIN	12 DÉCHETS de CUISINE ORDURES MÉNAGÈRES	13	14
15 ORDURES MÉNAGÈRES	16 DÉCHETS de JARDIN	17 PAPIER CARTON ORDURES MÉNAGÈRES	18 DÉCHETS ENCOMBRANTS DÉCHETS de JARDIN	19 DÉCHETS de CUISINE ORDURES MÉNAGÈRES	20	21
22 ORDURES MÉNAGÈRES	23 DÉCHETS de JARDIN	24 PAPIER CARTON ORDURES MÉNAGÈRES	25 VERRE DÉCHETS de JARDIN	26 DÉCHETS de CUISINE ORDURES MÉNAGÈRES	27	28
29 ORDURES MÉNAGÈRES	30 DÉCHETS de JARDIN	31 PAPIER CARTON ORDURES MÉNAGÈRES				

Juin

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Août

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Juillet



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
			Fête nationale Vacances d'été	 		
5	6	7	8	9	10	11
		 	 	 		
12	13	14	15	16	17	18
		 		 		
19	20	21	22	23	24	25
Rentrée scolaire		 	  	 		
26	27	28	29	30	31	
		 		 		

Juillet

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre

						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Août



Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Août

1 2 3 4

5 6 7 8 9 10 11

12 13 14 15 16 17 18

19 20 21 22 23 24 25

26 27 28 29 30 31

Octobre

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30 31

Septembre



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1	2	3	4	5	6
		 	 	 		
7			10	11	12	13
		 		 		
14	15	16	17	18	19	20
		 	 	 		
21	22	23	24	25	26	27
		 	 	 		
28	29	30	31			
		 				

Vacances scolaires

Septembre

1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30

Novembre

1 2 3
4 5 6 7 8 9 10
11 12 13 14 15 16 17
18 19 20 21 22 23 24
25 26 27 28 29 30

Octobre



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
				1	2	3
				 		
4	5	6	7	8	9	10
		 	 	 		
11	12	13	14	15	16	17
		 		 		
18	19	20	21	22	23	24
		 	 	 		
25	26	27	28	29	30	
		 	 	 		

Octobre

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30 31

Décembre

1
2 3 4 5 6 7 8
9 10 11 12 13 14 15
16 17 18 19 20 21 22
23 24 25 26 27 28 29
30 31

Novembre



Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

1

2

3

4

5

6

7

8


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS de JARDIN


PAPIER
CARTON


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS
ENCOMBRANTS


DÉCHETS de JARDIN


DÉCHETS de CUISINE


ORDURES MÉNAGÈRES

9

10

11

12

13

14

15


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS de JARDIN


PAPIER
CARTON


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS de JARDIN


DÉCHETS de CUISINE


ORDURES MÉNAGÈRES

16

17

18

19

20

21

22


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS de JARDIN


PAPIER
CARTON


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS
ENCOMBRANTS


DÉCHETS de JARDIN


DÉCHETS de CUISINE


ORDURES MÉNAGÈRES

23

24

25

26

27

28

29


ORDURES MÉNAGÈRES


DÉCHETS de JARDIN

Noël


VERRE


DÉCHETS de JARDIN


DÉCHETS de CUISINE


ORDURES MÉNAGÈRES

30

Vacances scolaire


ORDURES MÉNAGÈRES

31

Restauration
de la République


DÉCHETS de JARDIN

Novembre

1 2 3

4 5 6 7 8 9 10

11 12 13 14 15 16 17

18 19 20 21 22 23 24

25 26 27 28 29 30

Janvier 2025

1 2 3 4 5

6 7 8 9 10 11 12

13 14 15 16 17 18 19

20 21 22 23 24 25 26

27 28 29 30 31

Décembre



CHÊNE-BOUGERIES

MAIRIE DE CHÊNE-BOUGERIES

Route de Chêne 136
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 869 17 17

www.chene-bougeries.ch
info@chene-bougeries.ch

Horaires d'ouverture et permanence téléphonique:

- lundi: 8h30 - 12h / 14h - 16h
- mardi: 10h - 17h
- mercredi et jeudi: 10h - 12h / 14h - 16h30
- vendredi: 10h - 12h

Photos: François De Limoges.

- A. Couverture: Parc Sismondi
B. Page 2: La Seymaz
C. Dos de couverture: Mairie

1. Janvier: Parc des Falaises
2. Février: Promenade Gautier
3. Mars: Prairie de la Bessonnette
4. Avril: Bord de l'Arve

5. Mai: Parc Stagni
6. Juin: Parc Stagni
7. Juillet: Parc des Falaises
8. Août: Bord de l'Arve
9. Septembre: Voie verte
10. Octobre: Claparède
11. Novembre: Cimetière
12. Décembre: La Seymaz

Décembre 2023, copyright Commune de Chêne-Bougeries:
toute reproduction interdite sans autorisation.
Conception et mise en page: Vocables.
Textes: Commune de Chêne-Bougeries.
Impression: Plan Vert.
Tirage: 6300 exemplaires.

Des questions sur l'environnement et l'énergie ?

#GEEnvironnement
ge-environnement@etat.ge.ch

022 546 76 00



myclimate.org/01-23-566613